

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

LA SITUATION.

Voilà dix jours que les chambres sont ouvertes, et l'on attend avec anxiété le résultat de la grande question du siège du gouvernement.

L'intérêt de chaque ville cause des divisions qui auront peut-être malheureusement pour résultat de sacrifier la justice aux intérêts d'un gouverneur qui n'aime pas du tout ceux qui ont une origine française. Nous n'en doutons nullement, si sa majesté n'eût pas été mal informée, ou plutôt, si son représentant ne nous eût pas sacrifié à ses propres intérêts, Québec eût été choisi sans hésitation pour être la Capitale.

On dirait que les chambres ne se sont assemblées que pour savoir si la décision de la Reine sera respectée. C'est la question qui chatouille le plus les ministres. Il n'osent pas, ces honorables, rejeter un choix qu'ils savent être fait au détriment et malgré la volonté de la Province.

Nous pouvons, sans pécher contre la galanterie, rejeter ce choix, et, à l'instar de certains Macédoniens, en appeler de Victoria mal informée à Victoria mieux informée.

Il faut, disent les ministres, accepter quand même la décision de sa majesté, puisque c'est nous qui l'avons priée de terminer notre différend. Et d'où vient ce différend, quels en sont les auteurs? La question n'avait-elle pas été décidée? Québec n'avait-il pas été choisi pour être la Capitale? Allons donc, comme les voilà scrupuleux nos ministres, quel dommage pour le peuple qu'ils ne l'aient pas toujours été! La décision des députés du peuple eût été respectée, et nous n'eussions pas été obligés de dire à la Métropole que nous ne pouvons nous gouverner nous-mêmes.

Outre cela, si la justice n'était pas sacrifiée à l'intérêt, les débats sur cette question ne seraient pas longs, et il y a

longtemps que le siège du gouvernement serait fixé permanently à Québec.

Quant à nous, nous espérons que le ministère sera renversé sur cette question et que les intrigues de Sir Edmund Head et de quelques autres intéressés n'empêcheront pas Québec de recouvrer ses anciens droits.

Dans tous les cas, Québec doit posséder encore pour quatre ans le siège du gouvernement, et si le ministère réussit à faire passer ses mesures, après cette période, la vieille ville de Champlain pourra prendre le deuil, et ce deuil aura été causé par la plus mauvaise tête qui se soit vue en Canada.

Son Excellence a aussi promis de soumettre aux chambres les documents relatifs à la question de la confédération des provinces.

A propos, nous dirons notre pensée sur ce sujet. D'abord, d'après la manière qu'a été traitée cette question par les autres journaux, nous en sommes venus à cette conclusion, que notre nationalité, à laquelle nous tenons tant, sera ancantie.

Nous craignons d'être noyés, et ce dont nous sommes certains, c'est que pas un mot de cette langue des Bossuets et des Fénétons ne sera prononcé dans l'enceinte parlementaire. On prétend nous faire croire que cette union fédérale augmentera notre crédit, mais aussi les pilliers seront plus nombreux et pilleront davantage.

Timeo danaos et dona ferentes.

NOUVELLES POLITIQUES.

Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu, dans notre dernier numéro, donner à nos lecteurs la traduction du discours du Gouverneur Général. Le faire aujourd'hui, ce serait leur donner de la moutarde après dîner. Nous dirons seulement que tout l'intérêt se concen-

tre sur la question du siège du gouvernement, et son Excellence a bien eu le soin de dire aux chambres qu'il les fera travailler le moins longtemps possible, ce qui semble indiquer que le ministère est bien malade. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que la conduite de M. Langevin qui seconde la motion d'amendement au discours du Trône, proposée par M. Sicotte. Quand un navire doit faire naufrage on dit que les rats l'abandonnent par instinct. Aussi à cette nouvelle tous les Citoyens de Québec ont été stupéfaits comme s'il n'était pas permis à M. Langevin de bien faire. Sans vouloir scruter les intentions de M. Langevin nous disons qu'il fait son devoir en votant contre Outaouais. Continuez, M. Langevin, le *Courrier du Canada*, va pester contre vous en vous appelant un traître, mais que cela ne vous arrête pas. Les intérêts de Québec avant tout.

M. Sicotte propose l'amendement suivant touchant la question du siège du gouvernement: "Que tous les mots qui se trouvent après "Que," dans le second paragraphe, soient retranchés et que les mots suivants soient substitués: "Que le principe fondamental du système représentatif et l'un des plus importants avantages qui en résultent, est le droit qu'a la majorité de faire prévaloir ses vues et opinion dans l'administration du pays, et il est du devoir de cette chambre de repousser toute tentative qui pourrait mettre en péril un principe qui, pendant des siècles, a protégé, dans une sage mesure de progrès, les franchises et les libertés de l'Angleterre;" que sa déclaration du 28 juillet dernier, "Que dans l'opinion de cette Chambre la ville d'Outaouais ne doit pas être le siège permanent du gouvernement de cette Province," l'assemblée législative, sans avoir eu l'intention de manquer au respect dû à

notre Souveraine, a exprimé ses vues et opinion au sujet du siège du gouvernement, dans l'exercice ordinaire et constitutionnel de ses privilèges."

I

OU IL EST PROUVÉ QUE M. L. M. DARVEAU DE LA POCHETTE N'EST NI MANANT NI VILAIN.

C'est toujours un plaisir pour le journaliste Canadien de faire connaître à ses lecteurs quelques unes de ces glorieuses familles qui ont illustré notre belle patrie. Nous aussi, nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour découvrir quelques unes de ces illustrations dont le pays doit être fier, et qui nous ont donnés à suivre des exemples si beaux de vertus civiques et militaires.

Quelques unes de ces familles, quoi que d'une noblesse de vieille roche, ne sont pas connues et semblent vouloir cacher à tous, les titres qu'ils ont à la reconnaissance publique. De ce nombre se trouve l'illustre famille de M. L. M. Darveau de la Pochette. Mr. Darveau, soit par indifférence ou par une modestie bien mal placée ne signe seulement que "L. M. Darveau." Heureusement qu'un ami très versé dans l'étude de la généalogie et de l'art héraldique a eu l'obligeance de nous transmettre quelques notes sur cette intéressante famille. Il appert, par un de ces documents, qu'un des aïeux du citoyen Michel a obtenu ses lettres de noblesse de Charles le Simple, en considération des services qu'il avait rendu à Sa Majesté en sa qualité de palefrenier. Il avait, dit la chronique, une aptitude toute particulière à soigner les bêtes à cornes, et à comprendre le langage des ânes.

Cette famille, dans la suite des âges, s'est illustrée dans différentes carrières toutes aussi honorables que celle dont nous avons parlé précédemment, et enfin a bien voulu prendre la liberté grande de doter notre pays de l'illustrissime Citoyen Michel.

Avant de blasonner les armoiries du grand citoyen, nous allons d'abord faire connaître ses noms, prénoms et titres

honorifiques.

Louis Michel Darveau, Ecuyer, Sieur de la Pochette, Marquis de Bicêtre, comte de St. Lazare, Baron de Beauport et autres lieux. Grand croix du très honorable ordre des Sots, &c., &c., &c.

Son blason se lit d'une drôle de manière : de toile, sur champ de gueules, représentant une pochette renversée, montrant le fond, et au-dessus un superbe bois et une tête d'âne, signes emblématiques de la famille.

II

OU L'ON S'APERÇOIT QUE LE SIEUR DE LA POCHETTE EST ENCORE PLUS SOT QU'ON L'AVAIT CRU D'ABORD.

Il y a certaines gens qui s'imaginent que dire du mal de tout le monde, et cela le plus grossièrement possible, est un titre à la considération publique. N'est-ce pas, lecteurs, que M. de la Pochette pense de même.—Oui ! Mon cher Bourru.

Ah ! lecteurs, lecteurs, pas de cajoleries. Vous croyez m'appaiser en m'appelant votre cher Bourru ? Eh ! bien non, vous ne calmez pas d'un degré ma juste indignation. Est-ce que vous auriez par hasard quelques faiblesses, pour M de la Pochette ? Ca serait vraiment joli ! Passe encore que les Dames le cajolent, il sait bien leur rendre une ample justice. Je vous défends, lecteurs, d'avoir aucune sympathie pour cet homme, ou bien *Quos ego*. . . Par exemple, est-ce de ma faute à moi si l'*Observateur* nous gratifie, tous les huit jours, d'un lot de sottises, bêtises, et balourdises ramassées au coin des rues. Suis-je coupable si Michel veut prouver à tout le monde qu'il est le plus sot des enfants des hommes. Dites-donc que c'est moi qui l'ai obligé de se faire calomniateur public ! Est-ce moi qui a dit qu'il n'y a pas plus de glande pinéale dans son crâne, que sur la main ? Non, ce n'est pas moi, mais n'importe, je le dirai si cela me plait, je le crierai même bien haut et je serai toujours certain de rester au-dessous de la vérité. Au revoir, Confrère, que Dieu vous soit en aide !

III

OU L'ON VOIT CLAIREMENT QUE M. DE LA POCHETTE TIRE LE DIABLE PAR LA QUEUE.

Dame Rumeur fait des siennes de ce temps-ci. Elle babille, babille encore et babille toujours. C'est elle qui a informé le Bourru de mille petits incidents qui ne sont pas sans intérêt. Nous ferons part, de temps en temps, à nos lecteurs de ces petits trésors.

Aujourd'hui nous nous bornerons à mentionner que les finances de l'*Observateur* ne paraissent pas en le meilleur ordre possible ; les fonds semblent épuisés. Les abonnés ne se sentent pas disposés à renouveler leurs abonnements. La Boutique n'est presque plus achalandée ; le papier se vend à un prix fou ; les amis tiédissent et le peuple ne semble plus disposé à payer en beaux deniers les élucubrations émanées du cerveau malade de Mons. Michel. O ingratitude humaine ! Servez le pays maintenant ! Faites-vous le défenseur de ce pauvre cher peuple, M. de la Pochette, sacrifiez votre repos et vos intérêts pour défendre ses droits, pour le protéger contre le fort ! faites-vous le chevalier de la *veuve* ! Voyez quelle récompense on vous accorde.

On vous abandonne à l'heure du danger. Et puis vous serez calomnié, sans aucun doute ; on dira que vous avez cherché à exciter le peuple, et à faire ruer les masses sur les propriétés de ceux qui possèdent quelque chose, espérant toujours avoir votre part de butin. Et le Bourru ne dira pas que c'est de la calomnie, mais de la médisance toute pure, car il est "né malin." Cependant il a un excellent cœur et il est prêt à donner à l'*Observateur* quelques pécules, pour lui aider à faire encore sortir quelques Numéros de son intéressant journal.

Le public souffrirait trop de se voir privé tout-à-coup des réflexions si sages et si utiles du Citoyen Michel de la Pochette.

UNE QUERELLE DEMOCRATIQUE.

Les démocrates de Québec paraissent être aux prises avec leur chef, M. A. Plamondon, et ce, à propos de candidature. Comment Mr. Plamondon a-t-il pu perdre son influence auprès des démocrates, lui le grand ami du peuple ? Qu'a-t-il donc fait pour se voir ainsi abandonné ?

Sera-ce, par hasard, parcequ'il a perdu deux élections ? bah ! . . . il ne faut pas se décourager ainsi, pourquoi ne pas permettre à ce grand chef de risquer un troisième assaut.

Mais peut-être aussi que les succès de Mr. Plamondon sur les masses lui ont fait oublier ses principes de libéralisme, et que, se voyant très-populaire il a cru pouvoir, toujours et suivant sa volonté, gouverner son parti. Peut-être encore que cet abandon a-t-il pour cause l'inconstance des démocrates.

Voilà bien des peut-être, et l'on va croire que nous sommes curieux, mais, point du tout ; si nous parlons de cette querelle, c'est pour dire notre pensée là dessus, comme sur toute autre chose.

Nous croyons que de tous les chefs du parti démocrate, Mr. Aurèle Plamondon est celui qui devrait posséder davantage la confiance de son parti.

Comme toujours, les démocrates sont inconstants, et ils sacrifient Mr. Plamondon, comme les Athéniens sacrifèrent Miltiade, Aristide, Thémistode et tous les grands hommes qui soutinrent cette grande république.

UN MOT DE REMERCIMENT.

L'accueil que nous fait le *Journal de Québec*, dans son numéro de samedi, nous honore infiniment et nous nous empressons de lui offrir nos plus sincères remerciements. Le *Bourru*, bien que modeste de sa nature, ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment d'orgueil en se voyant si bien accueilli de la part d'un journal qui occupe un rang aussi distingué dans la presse du pays. Cet accueil flatteur l'a grandi et a doublé son courage, et nous espérons qu'il se rendra digne de mériter l'approbation du public. Voici les paroles bienveillantes qu'il nous adresse :

“ *Le Bourru*, journal à l'usage des gens de belle humeur, tel est le titre d'un petit journal, bien imprimé, qui vint de paraître et auquel on peut s'abonner en s'adressant à l'imprimerie de M. Lamoureux, rue de Lamontagne, et en payant d'avance 50 cents, taux de l'abonnement semestriel. *Le Bourru*, en dépit de son titre, nous paraît très-aimable dans son premier numéro. Nos lecteurs le jugeront eux-mêmes à la lecture de son premier article qui est aussi celui de sa profession de foi. Nous lui souhaitons la bienvenue.”

Nous devons aussi des remerciements au *National* qui lui aussi a daigné nous adresser deux phrases, bien que nous ayons crû apercevoir une petite malice cachée sous ces mots qui nous ont paru au moins équivoques : “ Les deux mots que ce petit journal a choisi pour titre le peignent admirablement bien, et c'est assez dire.” Vous ne pourrez nier, confrère, que ce soit un mérite pour nous d'avoir su choisir un titre si bien approprié à notre caractère ; il en est plus d'un qui prétendent que votre titre, à vous, que nous chérissons du reste, ne vous peint pas aussi fidèlement. Cela est dit sans rancune.

Nous aurions aimé à connaître la pensée du *Canadien* et du *Courrier*, à notre adresse, mais il paraît que nous sommes trop petit pour mériter un mot de leur part. Il peut se faire que le temps leur manque, occupés qu'ils sont, le premier à s'écrire des correspondances de Montréal au sujet de la grande question du siège du gouvernement et de la *fusion*, et l'autre à faire ses préparatifs pour transporter ses pénates à Outaouais, la ville de ses prédilections.

QUI LIRA, PLEURERA !

On vient de nous apprendre que des lettres de faire part ont été envoyées aujourd'hui à certains citoyens de Québec, les invitant à se rendre à un bal donné sous les auspices du “ *Petit Fanal Rouge*,” par M. L. M. de la Pochette. Parmi les invités, on nous assure que figurent les noms de MM. Gauvreau,

Gauvreau, fils, Langevin, Marois, Simard et Baby, que nous connaissons tous pour être les intimes du Rédacteur de l'*Observateur*. Il paraît qu'à minuit sortant, une scène d'un nouveau genre se jouera devant l'assistance.

Michel devra paraître vêtu d'une pochette en mousseline de laine, achetée chez M. Marois, toute couverte de cendres, et là demander humblement pardon à deux genoux de toutes les calomnies qu'il a publiées dans son journal.

Dans ce temps-là, les choses tourneront au pathétique, les rideaux se déchireront, les chambranles des fenêtres branleront, et une certaine quantité de cœurs se fendront de douleur. Le citoyen Michel en sera quitte pour laisser la salle du bal en chantant

Mrs. l'*Observateur* est mort.

Il a perdu la vie.

Adieu ! Gauvreau, adieu Simard, Adieu Langevin et Baby.

EDIFICES.

Depuis quelques années nous avons vu s'élever à Québec plusieurs édifices de premier ordre et qui ne le cèdent en rien à ceux de Montréal, cette ville si renommée par la beauté de ses édifices.

Nous n'avons pas à Québec autant de beaux édifices qu'il y en a à Montréal, mais le petit nombre qui s'y trouve et qui a été construit depuis peu d'années peut rivaliser en beauté avec ceux de Montréal.

Nous ne ferons que les signaler, et seulement quelques uns. Nous commencerons par notre Théâtre, magnifique bâtisse située sur la rue St. Louis et siège des séances de l'assemblée législative, lorsque le parlement est à Québec. La banque d'Epargnes de N. D. de Québec, dans la rue St. Jean, est l'une des plus belles bâtisses de notre cité.

La grande maison que vient de faire élever, à l'encoignure des rues Anne et Desjardins, M. Desbarats, imprimeur du gouvernement, le même qui a fait dernièrement le don généreux de 20 louis à la société de St. Vincent de Paul de Québec.

Du côté du nord de la rue St. Jean, *extra muros*, la magnifique maison à

quatre étages, construite en belle pierre de taille et dans le meilleur goût. Celle-ci l'emporte peut-être en beauté sur la banque de N. D. Cette belle bâtisse appartient à M. Marois, marchand. Ce M. a déployé beaucoup d'énergie et d'activité dans les affaires; aussi est-il un de ceux qui ont le mieux réussi dans le commerce en détail. (Nous devons dire ici en justice que ce n'est pas le seul de nos marchands qui méritent ces éloges, mais l'occasion nous en fait parler.)

Nous oublions de mentionner l'Université Laval, où se donnent maintenant des cours de lectures très-instructives. Cette superbe bâtisse qui s'élève en face du bassin de Québec a été construite aux dépens du séminaire afin de procurer à la jeunesse canadiennes les connaissances des hautes sciences.

Comme nous l'avons dit, nous ne mentionnons que les édifices construits depuis peu. Il y en a certainement beaucoup qui mériteraient d'entrer en liste, mais le cadre rétréci de notre journal ne nous permet pas de le faire.

NOMINATION.

Nous avons appris avec plaisir la nomination du président de la société de Colonisation, Mr. Stanislas Drapeau, au poste d'Agent pour la Colonisation du Chemin-Taché.

C'est là une de ces rares nominations du ministère, faites avec justice et bon sens.

PAS MAL, LA.

Une personne naïve disait, dans un salon de cette ville: " Chose singulière! le Recorder qui punit si sévèrement les polissons n'a pas encore fait emprisonner Michel, l'insulteur public.—Il n'y a rien de singulier là dedans, repartit un malin, la juridiction du Recorder ne s'étend pas jusqu'à l'asile de Beauport, seule prison digne de Michel."

Nous apprenons que L'ABBÉ CHINIQUEY est en ce moment à Montréal où il donne force lectures, au sujet de la querelle qui a eu lieu entre lui et l'Évêque

de Chicago. On nous assure, chose étonnante, qu'une foule de Canadiens Français, assistent à chacune de ces lectures. Il ne nous appartient pas de faire aucun commentaire sur la position du ci-devant apôtre de la tempérance, mais nous souhaitons fort qu'il ne lui vienne pas à la pensée de descendre à Québec.

N. B.—Depuis que ces lignes sont écrites nous voyons qu'une visite à Québec fait partie du programme de M. Chiniquy. On lui a déjà préparé une Salle dans la rue de la Couronne à St-Roch, dans le centre de la population Canadienne française. Les Catholiques savent à quoi s'en tenir, maintenant que la voix de leur évêque s'est fait entendre.

Nous avons l'honneur d'accuser réception du procès verbal d'une assemblée de Dames et Demoiselles, tenue la semaine dernière, concernant la crinoline. Nous devons cette gracieuseté à notre amie bien aimée Dlle. Judith Taille Douce.

Nous le publierons dans notre prochain numéro.

AU CORRESPONDANT " ST SAUVEUR."

Nous remercions notre ami " St. Sauveur," de sa correspondance que nous publions dans notre prochain numéro. Notre correspondant nous apprend de jolies choses sur le compte de certains Juges-de-Paix de sa localité. Si notre correspondant est resté dans l'exacte vérité, le *Bourru* lui promet de démasquer ces hypocrites qui se couvrent du manteau de la religion et de l'honnêteté pour commettre impunément des actes qui, s'ils étaient connus, seraient absolument du ressort de Mr. le Recorder.

Le *Bourru* n'est pas d'humeur joyeuse, gare la bombe.

Nous publions la correspondance suivante parce que nous sommes vraiment libéraux. Il nous semble que cette correspondance vient après coup, car M. Langevin paraît vouloir faire son devoir depuis que les chambres sont ouvertes.

M. M. les Collaborateurs.

Votre petit journal me paraît assez indépendant pour que j'ose me flatter que vous donnerez insertion à ma correspondance contre un de nos hommes publics, qui me paraît vouloir monter l'échelle sociale à pas de géants. Vous avez souvent vu cet homme d'une assez belle figure, marchant d'un pas assuré, la tête haute, souriant de temps en temps pour montrer ses belles dents et ses lèvres roses: c'est justement le Grand Manitou de Québec. Il est facile à voir qu'il vit bien; mais comme l'égoïste, il ne s'inquiète peu si sa conduite dans les positions qu'il occupe satisfait ses constituants. Pourvu qu'argent et honneur soient son lot, tout va pour le mieux. A l'entendre parler vous croiriez, par son verbe et ses gestes, qu'il est tout feu pour le peuple, et c'est avec le ton et l'assurance d'un général Foy qu'il vous détaille tous ses projets.

En un mot il est très satisfait de sa personne, seulement il craint que tout le monde ne le soit pas autant; et il n'a pas tort. Pourtant il a rendu de grands services à la patrie en écrasant de ses foudres le ministère de 36 heures. Il a beaucoup travaillé à cette nouvelle loi des élections qui donnent le droit de voter à un plus grand nombre de locataires mais qui, en revanche défranchise plus d'un tiers des propriétaires de nos faubourgs. Ne soyez donc pas surpris si quelques jours, par son influence, il plaçait avantageusement l'officier public qui a si bien su expliquer la loi, au grand profit du Protecteur. Car la plupart de ceux qui sont défranchisés sont des gens qu'il faut tranquilliser; si le ministère qu'il soutenait hier mourait du mal qui paraît le dévorer il viendra comme secrétaire provincial se faire élire à Québec et ses gens-là ne lui nuiront pas pour son élection. Va-t-en voir s'ils viennent, Jean ! ! ! ! !

J. G.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamontagne, on payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franches de port, adressées comme suit: [Pour le *Bourru*, boîte No. 134, Bureau de Poste.]